

**Collège
SAINT-EXUPÉRY**

1 Avenue Saint-Exupéry

03.85.57.12.90

0711135y@ac-dijon.fr



Carte d'identité

Type d'établissement : Collège

Nom : SAINT-EXUPERY

Adresse : 1 Avenue Saint-Exupéry
71300 MONTCEAU LES MINES

NUMERO DE TELEPHONE :

03 85.57.12.90 (Accueil)

Mail : 0711135y@ac-dijon.fr

Nombre d'élèves : 439

Nombre de professeurs : 30

Nombre d'assistants d'éducation : 5

Nombre d'agents : 11

Horaires des cours :

7h55-8h55

8h55-9h50

10h05-11h00

11h00-11h55

14h00-14h55

15h00-15h55

16h05-17h00

Ce qu'il faut savoir en arrivant au collège

La grille s'ouvre à partir de 7h45. La sonnerie de 7h55 annonce que tu dois immédiatement aller te ranger sur ta base. En rang par deux, tu attends calmement que le professeur vienne te chercher. La base c'est le trait blanc peint sur le sol dans la cour qui indique la salle dans laquelle tu vas avoir cours. Tu dois te ranger derrière ces traits à 7h55, 10h03, 13h57 et 15h57 (une heure sur deux). A 8h55, 11h00 et 14h55 tu changes de salle tout seul en fonction de ton emploi du temps.

Les numéros de salle sont inscrits sur les portes et sur les portes des escaliers. Il ne faut pas traîner entre deux cours car parfois les salles ne sont pas à côté et tu peux arriver en retard si tu ne te dépêches pas. Si tu es perdu, l'emploi du temps de la salle est affiché sur chaque porte afin que tu puisses vérifier si tu as bien cours dans cette salle et tu peux également utiliser ton emploi du temps personnalisé dans le carnet de correspondance.

Dans le bâtiment B, (bâtiment pédagogique principal) les salles se répartissent sur 3 étages et un rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée du bâtiment C se trouvent : l'accueil, l'administration, la vie scolaire, le bureau de la CPE, l'infirmerie, la salle de permanence, la salle des professeurs, le CDI, le bureau de l'assistante sociale et de la psychologue de l'éducation nationale. Le hall avec les casiers, la bagagerie, les toilettes et le foyer composent le bâtiment D.

Au 1^{er} étage : le self, les salles de musique et de sciences numérotées de 11 à 17.

Au 2^{ème} étage : les salles numérotées de 22 à 29 dont deux salles informatiques.

Au 3^{ème} étage : les salles d'histoire et géographie et autres cours numérotées de 31 à 38.

Le bâtiment A accueille la salle d'arts plastiques ainsi que 3 salles de mathématiques.

Les salles de technologie ainsi qu'une salle de mathématiques et une salle de réunion se trouvent dans le bâtiment E (en entrant sur la gauche).

Les cours d'EPS se déroulent au gymnase ou sur des sites extérieurs.

Il y a des casiers dans le hall pour les élèves qui mangent à la cantine. Ces élèves s'appellent les demi-pensionnaires. Ceux qui rentrent déjeuner chez eux s'appellent des externes. Nous avons aussi des internes qui dorment au lycée Henri PARRIAT la semaine.

Il est interdit de déposer son cartable dans le hall ou dans les couloirs. L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée (même dans la cour). Il faut toujours avoir son carnet de correspondance sur soi.

L'infirmière, la psychologue de l'éducation nationale et l'assistante sociale sont présentes selon le planning affiché sur leur porte. On peut prendre rendez-vous à la vie scolaire.

Avec le changement d'école un certain nombre de changements vont apparaître dont voici quelques exemples :

L'école est plus grande, les journées plus longues et les récréations plus courtes. Tes repères vont donc changer mais tu vas vite t'y habituer.

Tu n'auras pas une maîtresse ou un maître mais 9 professeurs (un par matière et par heure) qui se relayeront au cours de la journée. Tu devras vouvoyer les enseignants et les appeler Madame et Monsieur. Tu devras changer de salle à chaque heure.

Si tu es absent, tes responsables doivent téléphoner au bureau de la vie scolaire le plus tôt possible (avant 8h00) pour le signaler et remplir un billet rose dans le carnet de correspondance à ton retour. Il en va de même pour les retards.

Tu seras évalué par compétences. Il y aura des contrôles souvent donc il faut tout le temps savoir tes leçons et travailler environ 1 heure chaque soir. A la fin de chaque trimestre il y a des conseils de classe. C'est une réunion de l'ensemble des professeurs, des délégués de la classe, des parents d'élèves qui est présidée par le chef d'établissement, ou son adjoint. Tes résultats scolaires et ton comportement sont étudiés par l'ensemble des personnes présentes. Les appréciations comptent autant que les compétences et des distinctions ou des avertissements peuvent être proposés.

Pour te représenter dans la classe il y a les délégués. Il y a 2 titulaires et 2 suppléants qui ont été choisis en début d'année pour être le porte-parole de la classe jusqu'à la fin de l'année scolaire. Tu participeras aussi à l'élection de délégués qui représentent le collège : 1 ECO délégué et son suppléant dans chaque classe de chaque niveau ainsi que 1 délégué et son suppléant, soit 4 délégués élus au CVC (Conseil de la Vie Collégienne)

Si tu ne fais pas ton travail ou que tu te conduis mal, tu peux avoir des observations, des punitions ou des sanctions.

Une nouvelle école, de nouvelles personnes

Au collège tu vas rencontrer de nouvelles personnes qui ont des fonctions que tu ne connais peut-être pas encore.

- La cheffe d'établissement appelée Principale : c'est elle qui prend toutes les décisions importantes concernant l'établissement. Elle est la responsable du collège.
- La principale adjointe : seconde la cheffe d'établissement dans ses missions.
- L'adjointe gestionnaire et le secrétaire d'intendance : s'occupent de la partie financière de l'établissement et gère l'équipe d'agents.
- La Conseillère Principale d'Education s'occupe de l'organisation de la vie scolaire, elle assure le suivi des élèves en collaboration avec les équipes pédagogiques pour ta réussite scolaire. Elle est à ton écoute comme tout le personnel et t'aide si tu as des problèmes. Elle est garante de la sécurité des élèves dans l'établissement.
- Les assistants d'éducation : occupent une place centrale car tu les croieras toute la journée dans différents lieux comme la grille d'entrée, la cour de récréation, les couloirs, le self, la permanence... Ils t'aident et te renseignent dans ton quotidien. Le bureau de la vie scolaire est un passage obligatoire en cas d'absence ou de retard.
- Le professeur principal : c'est un professeur référent qui s'occupe d'une classe en particulier.
- La secrétaire de direction gère l'aspect administratif de la scolarité.
- L'assistante sociale : tu peux la rencontrer seul ou avec tes parents si tu as des problèmes à l'école ou à la maison. Elle n'est pas là tous les jours donc il est préférable de prendre un rendez-vous au bureau de la vie scolaire.
- Le médecin scolaire : supervise la santé et le suivi médical des élèves avec l'infirmière.
- L'infirmière scolaire : participe au suivi des élèves et fait de la prévention de santé. Tu peux aussi aller la voir si ponctuellement tu ne te sens pas bien.
- La psychologue de l'éducation nationale t'accompagne dans ton orientation et les difficultés que tu peux rencontrer dans ta scolarité.
- Les agents : veillent à l'entretien des locaux et du matériel. Ils permettent à tous de travailler dans un cadre agréable et propre. Ils s'occupent de la cantine également.

Paroles d'élèves

« Il y a plus de devoirs qu'en CM2, alors il faut être bien organisé et les faire dès qu'on nous les donne car il peut y avoir des contrôles surprises ».

« Le cartable est plus lourd. Il faut bien le faire le soir et prendre uniquement ce dont on a vraiment besoin pour le lendemain et utiliser les casiers pour alléger le poids du cartable dans la journée ».

« Ce qui est rassurant c'est qu'on connaît forcément quelqu'un qui est déjà au collège ».

« On entend souvent que les 3^o vont être méchants avec nous parce qu'on est les plus petits mais c'est pas vrai ».

« Y'en a qui disent qu'on va se perdre dans les couloirs et pendant les changements de salle mais en fait, on prend vite des repères et on s'habitue au changement ».

« Au self, il y a plus de choix, on peut choisir notre place, il y a un ordre de passage qu'il faut respecter et il faut débarrasser son plateau en partant ».

« Tous les profs ne sont pas tous sévères mais, un conseil : il faut se taire en cours et bien écouter et prendre des notes pour pas se faire punir et avoir une « observation ».

« Si tu as un problème il faut en parler à la CPE ou au professeur principal. Ne pas avoir peur d'en parler et ne pas écouter les rumeurs ».

« Si tu vois que quelqu'un a un problème il faut en parler à un adulte pour l'aider ».

Les parcours du collège

Tu vas participer à différents types de parcours durant ta scolarité.

1-Des parcours personnalisables :

- Dès la 6^{ème}, de l'accompagnement personnalisé.
- Une bilangue (anglais-allemand).
- Une section DPS pour les sportifs en club.
- Dès la 5^{ème} des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires à raison de 3 heures par semaine
- Pour tous les 5^{ème} le choix entre 2 langues vivantes : Allemand, Espagnol, et la possibilité de choisir l'option Latin (+ 2 heures à poursuivre jusqu'en 3^{ème}).

Des dispositifs pour tous :

- ✚ *Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires*
- ✚ Dispositif devoirs faits
- ✚ Dispositif coup de pouce

2- Un parcours avenir permettant la découverte de métiers et des formations dès la 6^{ème} et pour tous les élèves.

3- Un parcours d'éducation artistique et culturelle qui débute en 6^{ème} et se poursuit jusqu'à la troisième.

4- Un parcours citoyen qui commence dès la 6^{ème} et permet à tous les élèves de s'approprier progressivement les compétences permettant une vie sociale et citoyenne épanouie.

5- Un parcours santé qui démarre dès la 6^{ème} et qui permet aux élèves de s'inscrire dans un dispositif de prévention et de formation.

Les élèves pourront aussi compter sur :

Des dispositifs pour les aider à réussir leur scolarité grâce à l'aide personnalisée, au dispositif devoirs faits ainsi qu'au dispositif coup de pouce.

Un suivi personnalisé accompagné éventuellement d'un Parcours Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Des prises en charge et des aménagements spécifiques pour les élèves à besoins spécifiques avec un Plan d'Accompagnement Personnalisé ou un Plan Particulier de Suivi si besoin.

Les Activités

Le collège propose de multiples activités auxquelles tu peux participer. Tu en seras informé par des affiches ou des documents distribués. Il faudra y être attentif à la rentrée.

- L'UNSS propose des activités sportives pendant la pause méridienne, le mercredi après-midi encadrées par les professeurs d'EPS (futsal, handball, rugby, badminton, raid ...).

Pour participer il faut prendre une licence auprès de l'association sportive.

- Le CDI (Centre de Documentation et d'Information) est ouvert pendant les récréations, et de 13h00 à 14h00 en plus des horaires habituels.

- Des clubs ont lieu entre 12h30 et 13h45 (chorale, cinéma, danse, manga, journal, soutien scolaire...).

- Des voyages scolaires sont organisés en lien avec les langues vivantes.

- La formation aux premiers secours pour les élèves de 3^{ème} et Gestes Qui Sauvent en 4^{ème}.

- La préparation au diplôme de Brevet d'Initiation Aéronautique.

NB : La chorale présente son travail tout au long de l'année avec par exemple, la rentrée en musique, le festival de chorale académique, une prestation à Noël ainsi qu'aux journées portes ouvertes.

Le Foyer Socio-Educatif

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une association et un lieu qui propose des activités pendant un temps où tu n'as pas cours comme la pause du midi ou une heure d'étude. Le FSE participe au financement des voyages et des sorties scolaires, à l'achat de matériel pour le bon fonctionnement des clubs selon les besoins et les propositions des élèves.

Tous les ans, avec les élèves le bureau est renouvelé et composé d'un président et son vice-président-élève, d'un secrétaire et son secrétaire adjoint-élève et d'un trésorier et son trésorier adjoint-élève qui gèrent le FSE.

Tous les élèves qui adhèrent au foyer y ont accès.

Alors, pense à ta cotisation pour passer de bons moments !

Droits et Devoirs

Je dois / Je peux...

Jouer dans la cour calmement.

Apprendre mes leçons et faire mes devoirs.

Etre tolérant.

Parler de mes problèmes.

Donner mon avis.

Etre respecté en tant que personne, dans mon identité, ma culture et ma religion.

Choisir des représentants pour la classe et pour le collège selon les différentes instances.

Etre informé sur l'orientation.

Participer aux activités proposées (FSE, association sportive, clubs, sorties...).

Me présenter en tant que délégué.

Respecter le règlement intérieur du collège.

Etre respectueux des adultes, de mes camarades et des biens matériels du collège.

Je ne dois pas...

Manquer de respect.

Me battre et être violent.

Me faire remarquer négativement.

Oublier mon matériel.

Etre insolent et répondre.

Salir ou détériorer.

Mentir.

Etre en retard ou absent sans motif valable.

Insulter ou me moquer.

Désobéir aux adultes.

Embêter mes camarades.

Utiliser mon téléphone portable ou tout autre objet électronique dans l'enceinte de l'établissement.

Amener au collège des objets de valeur ou interdits aux mineurs dans le règlement intérieur.

Le choix d'une langue vivante

Hallo ! Guten Tag ! Bonjour !

Qui suis-je ? *Frau* Garnier, et je suis le professeur d'**allemand** du Collège Saint-Exupéry. Au collège, tu vas étudier l'anglais, mais tu devras ensuite choisir **une deuxième langue** étrangère, obligatoire à partir de la 5ème : le choix se fait entre l'allemand et l'espagnol. Mais les élèves peuvent aussi commencer l'allemand en 6ème, en classe « bilangue ».

L'allemand est **la langue la plus parlée en Europe** (eh oui !), avec près de 120 millions de personnes qui l'emploient tous les jours. L'Allemagne est le **premier partenaire économique et politique de la France**. Beaucoup d'entreprises cherchent des salariés qui parlent allemand. D'ailleurs, l'Allemagne est déjà présente dans notre quotidien. Sais-tu que même chez toi tu as des produits allemands ? Ta colle UHU® par exemple, tes surligneurs Stabilo® ou encore les bonbons Haribo® !

Que faisons-nous en cours d'allemand ? de la lecture, des chansons, des jeux (avec ou sans balle), des quiz, de la grammaire, des affiches, des dialogues, des dessins...

Au collège Saint-Exupéry, l'allemand est enseigné dans des **petits groupes**, ce qui permet d'apprendre plus facilement, et de manière plus ludique.

Très souvent, on me demande si l'allemand est difficile. J'ai envie de répondre « pas plus qu'une autre langue ! », si on suit les cours et qu'on travaille ☺.

En plus, l'allemand est **une langue logique** (prononciation de toutes les lettres, grammaire structurée (un peu comme des Lego® !)). Et puis, l'allemand et l'anglais se ressemblent, ce qui rend les apprentissages plus faciles !

L'allemand est **une belle langue**, qui a donné naissance à une grande tradition de littérature, de poésie, et de musique (connais-tu Mozart ou Beethoven ?)

Depuis plusieurs années, nous organisons également un **échange** avec une école allemande (à Marburg, au nord de Frankfurt-am-Main) : tu peux chercher cette ville sur une carte), les élèves allemands nous rendent visite, nous leur faisons découvrir Montceau-les-Mines et notre région. Et quelques semaines après, c'est nous qui leur rendons visite. Cet échange permet de **découvrir la culture allemande, mettre en pratique** la langue apprise en classe et **te faire de nouveaux amis** !

Si tu souhaites regarder quelque chose en allemand pendant cette période un peu spéciale, je te conseille la « série » *Nicos Weg*. En tapant « Nicos Weg A1 Folge 1 » sur Youtube, tu tomberas sur le premier épisode (les épisodes durent moins de deux minutes, et ne sont pas si compliqués à comprendre. Alors, pourquoi pas l'allemand ?

Si toi ou tes parents avez des questions concernant l'allemand au Collège Saint-Exupéry, vous pourrez m'écrire sur mon adresse mail professionnelle : clothilde.garnier@ac-dijon.fr

Bis bald ! A bientôt en cours d'allemand !

Frau Garnier - *Deutschlehrerin* - Professeur d'allemand

Vocabulaire du collège

AP	Aide personnalisée Assistant pédagogique
AED	Assistants d'éducation
AS	Association Sportive/ Assistante sociale
CDI	Centre de Documentation et d'Information
CPE	Conseillère Principale d'Education
CVC	Conseil de la Vie Collégienne
DP	Demi-Pensionnaire
FSE	Foyer Socio-Educatif
PAI	Plan Accueil Individualisé
PAP	Plan d'Accompagnement Personnalisé
PP	Professeur Principal
PPRE	Parcours Personnalisé de Réussite Educative
Psy EN	Psychologue de l'éducation nationale chargée de l'orientation
SVT	Science de la Vie et de la Terre
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UNSS	Union Nationale du Sport Scolaire
UPE2A	Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants

Mais au fait, qui est Antoine de SAINT-EXUPERY ?

Antoine de SAINT EXUPERY (1900-1944), est un écrivain, poète, aviateur, reporter français né à Lyon. Principalement connu pour avoir écrit « Vol de nuit » ainsi que pour le transport de courrier par avion entre la France et l'Afrique.

Porteur de valeurs humanistes, il sera une des voix de la résistance lors de la seconde guerre mondiale. Durant cette période, il s'installe temporairement à New-York où il écrit le célèbre « Petit prince », conte philosophique illustré par ses propres dessins et aquarelles.

Ses œuvres littéraires sont majoritairement inspirées de son expérience de pilote.

De retour en France, son avion s'abîmera au large des côtes marseillaises lors d'une mission de reconnaissance.

